

Le 11 mai 2015

Procès-verbal de la séance ordinaire des membres du Conseil de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, tenue en public le 11 mai 2015 à 20h. et à laquelle étaient présents messieurs Sylvain Naud, Carol Denis, Jacques Bédard, Christian Gravel, Marc Boivin et madame Élyse Lachance formant quorum sous la présidence de monsieur Guy Denis, maire.

Heure du début de la séance ordinaire : 20 heures.

Note : Une copie de l'ordre du jour et une copie de projet du procès-verbal ont été remis 48 heures avant la journée de cette séance.

SM-128-05-15

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 11 MAI 2015

ATTENDU QUE ledit ordre du jour est considéré ouvert à l'article 8) Divers.

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les modifications et les ajouts suivants :

Ajouts :

- 6o) Facture : décompte progressif #6 : rue Matte phases V et VI : Construction & Pavage Portneuf inc.
- 6p) Appel d'offres sur invitation de gré à gré : fourniture du MG-112 : avenue du Calcaire
- 6q) Appui à la démarche de Gaz Métropolitain

Remis à une date ultérieure :

Aucun

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 AVRIL 2015

- a) Dispense de lecture :

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général / greffier-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

- b) Commentaires et/ou corrections :

Aucun

SM-129-05-15

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 AVRIL 2015

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil adopte le procès-verbal du 13 avril 2015 tel que rédigé.

QUE messieurs le maire et le directeur général / greffier-trésorier soient par la présente résolution autorisés à le signer.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2015

a) Dispense de lecture :

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général / greffier-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

b) Commentaires et/ou corrections :

Aucun

SM-130-05-15

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 16 AVRIL 2015

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil adopte le procès-verbal du 16 avril 2015 tel que rédigé.

QUE messieurs le maire et le directeur général / greffier-trésorier soient par la présente résolution autorisés à le signer.

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 MAI 2015

a) Dispense de lecture :

Chacun des membres du conseil municipal ayant reçu une copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le directeur général / greffier-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

b) Commentaires et/ou corrections :

Aucun

SM-131-05-15

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 4 MAI 2015

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil adopte le procès-verbal du 4 mai 2015 tel que rédigé.

QUE messieurs le maire et le directeur général / greffier-trésorier soient par la présente résolution autorisés à le signer.

MOT ET RAPPORT DU MAIRE

Monsieur le Maire informe l'assistance des rencontres suivantes:

- Pour la vente de deux terrains résidentiels;
- Avec Gaz Métropolitain;
- Pour une entente avec St-Alban pour l'eau potable;
- Avec un promoteur pour un terrain au parc industriel;
- Souper pour la St-Vincent de Paul;
- À la MRC de Portneuf.

SM-132-05-15

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS

CONSIDÉRANT que les membres du conseil ont reçu la liste des comptes à payer 48 heures auparavant et qu'ils en ont pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE les listes des comptes compressibles et incompressibles d'avril 2015 au montant de 221 575,11 \$ incluant les salaires soient adoptées telles que présentées et détaillées comme suit :

| | |
|-------------------|--------------|
| salaires : | 60 648,81 \$ |
| comptes à payer : | 29 500,73 \$ |
| 14-04 : | 65 693,22 \$ |
| 22-04 : | 89,88 \$ |
| 22-04 : | 9 692,85 \$ |
| 28-04 : | 1 379,76 \$ |
| 04-05 : | 7 301,45 \$ |
| 04-05 : | 46 607,30 \$ |
| 05-05 : | 661,11 \$ |

RAPPORT FINANCIER NON FERMÉ POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 30 AVRIL 2015

Le directeur général / greffier-trésorier a déposé le rapport financier non fermé de la Ville en date du 30 avril 2015 et est disposé à répondre aux questions.

SM-133-05-15

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2017 : DISTRICTS ÉLECTORAUX

CONSIDÉRANT la possibilité de diviser la municipalité en districts électoraux pour les élections municipales de 2017;

CONSIDÉRANT qu'après analyse du Conseil, il n'y a pas d'intérêt de subdivision;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE madame Élyse Lachance
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil confirme des élections générales non subdivisées en districts électoraux pour les élections municipales en 2017.

SM-134-05-15

**MANDAT POUR RENCHÉRIR ET ACQUÉRIR AU NOM DE LA
VILLE L'IMMEUBLE PORTANT LE MATRICULE F-8671-68-
9428**

CONSIDÉRANT le défaut d'Annie Lévesque d'effectuer le paiement des taxes municipales reliées à l'immeuble portant le matricule F-8671-68-9428;

CONSIDÉRANT les procédures de saisies immobilières entreprises par la Ville suite au jugement rendu le 11 juin 2014 par la Cour municipale de Saint-Raymond;

CONSIDÉRANT que la Ville peut enchérir et acquérir des immeubles lors de la vente pour défaut de paiement des taxes conformément à l'article 536 de la *Loi sur les cités et villes*;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil mandate le directeur général/greffier-trésorier en vue d'enchérir et d'acquérir, le cas échéant, pour et au nom de la Ville, l'immeuble situé au 271, rue de la Station (matricule F-8671-68-9428) qui sera mis en vente par la shérif de la Cour supérieure au Palais de justice de Québec le 26 juin 2015 à 9h30.

QUE le mandataire ne sera pas tenu de payer immédiatement le montant de l'adjudication.

QUE le mandataire ne pourra enchérir au-delà du montant de la mise à prix, soit 21 752,25 \$.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT CONCERNANT LA VITESSE

Règlement 262-02-2015

Monsieur Jacques Bédard, conseiller de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, donne avis qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement concernant la vitesse.

Chacun des membres du Conseil ayant reçu une copie, le directeur général / greffier-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

AVIS DE MOTION : RÈGLEMENT CONCERNANT LES VÉHICULES OUTILS

Règlement 321-00-2015

Monsieur Carol Denis, conseiller de la Ville de Saint-Marc-des-Carières, donne avis qu'il sera présenté pour adoption lors d'une prochaine séance un règlement concernant les véhicules outils.

Chacun des membres du Conseil ayant reçu une copie, le directeur général / greffier-trésorier est dispensé d'en faire la lecture.

SM-135-05-15

MISE À JOUR DE MICROSOFT OFFICE 2013

CONSIDÉRANT que Microsoft ne fait plus de mise à jour ni de soutien pour Microsoft Office 2007;

CONSIDÉRANT l'économie que les municipalités ont avec le gouvernement provincial;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir des logiciels à jour;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise la mise à jour de Microsoft Office 2007 pour la version à jour de Microsoft Office 2013 au montant de 3 433,93 \$, taxes en sus.

QUE cette mise à jour soit faite par Technipc.

SM-136-05-15

AUTORISATION DE SIGNATURE : ENTENTE AVEC LA COMPAGNIE 9123-7164 QUÉBEC INC. (FAMILIPRIX) : ÉLECTRICITÉ VS BALAYAGE DU STATIONNEMENT

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre les deux parties;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le directeur général/greffier-trésorier à signer pour et au nom de la Ville l'entente avec la compagnie 9123-7164 Québec inc. (Familiprix) pour un échange de services.

SM-137-05-15

3^e RANG EST : MANDAT À WSP CANADA INC. POUR LA FABRICATION DE PLANS ET DEVIS POUR LE DÉPLACEMENT DE LA STRUCTURE AÉRIENNE À HYDRO-QUÉBEC

CONSIDÉRANT l'obligation par Hydro-Québec de présenter une demande pour le déplacement complet du réseau d'éclairage public;

CONSIDÉRANT l'obligation des plans à fournir;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Sylvain Naud
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte l'offre professionnelle de WSP Canada inc. au montant de 6 900\$, taxes en sus, pour la fabrication de plans et devis pour le déplacement de la structure aérienne à Hydro-Québec.

QUE WSP Canada inc. soit mandaté pour représenter la Ville dans ce dossier.

QUE le directeur général/greffier-trésorier soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville tous les documents relatifs à ce dossier.

SM-138-05-15

**APPELS D'OFFRES SUR INVITATION DE GRÉ À GRÉ :
CONTRÔLE DE LA QUALITÉ : AVENUE DU CALCAIRE**

CONSIDÉRANT les appels d'offres sur invitation de gré à gré pour le contrôle qualité de l'avenue du Calcaire dont voici le détail, taxes en sus;

| | |
|--|-------------|
| Innéo | ---- |
| Laboratoires d'expertises de Québec ltée | 6 170,40 \$ |
| Inspec-Sol inc. | 5 730,00 \$ |
| Groupe Qualitas | 6 852,20 \$ |
| Terrapex environnement ltée | 9 045,50 \$ |

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE madame Élyse Lachance
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte la soumission d'Inspec-Sol inc. au montant de 5 730\$, taxes en sus, pour le contrôle de qualité sur l'avenue du Calcaire étant conforme au devis.

SM-139-05-15

**3^e RANG EST : ESTIMATION D'HONORAIRES
PROFESSIONNELS : MAURICE CHAMPAGNE, ARPENTEUR-
GÉOMÈTRE**

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'élargissement du 3^e Rang Est pour sa réfection;

CONSIDÉRANT l'obligation d'évaluer les parcelles de lots à acquérir auprès des propriétaires des terres avoisinants le 3^e Rang Est;

CONSIDÉRANT l'estimation faite par Maurice Champagne, arpenteur-géomètre pour ses honoraires professionnels;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte l'estimation de Maurice Champagne, arpenteur-géomètre au montant de 19 504,12 \$, taxes en sus, pour la réfection du 3^e Rang Est.

SM-140-05-15

**EMBAUCHE DES MONITEURS, MONITRICES ET D'UNE
COORDONNATRICE : CAMP DE JOUR 2015**

CONSIDÉRANT les recommandations du Comité de sélection pour l'embauche des moniteurs, monitrices et coordonnatrice au camp de jour;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE madame Élyse Lachance
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la Ville procède à l'engagement des moniteurs, monitrices et d'une coordonnatrice, pour le camp de jour, du 25 juin au 7 août 2015 :

| Nom | Titre | Taux horaire/ nombre semaines |
|--------------------|----------------|--|
| Marjorie Grandbois | Coordonnatrice | 13,50 \$ / 10 semaines |
| Annabelle Grubissa | Monitrice | 12,05 \$ / 7 semaines |
| Dave Poulin | Moniteur | 11,30 \$ / 7 semaines |
| Sharlène Perreault | Monitrice | 10,55 \$ / 7 semaines |
| Samuel Naud | Moniteur | 10,55 \$ / 7 semaines |
| Laurie Grubissa | Monitrice | 10,55 \$ / 7 semaines |

SM-141-05-15

**DEMANDE D'APPUI POUR LE CJSR : ACHAT
D'ÉQUIPEMENTS HD : PACTE RURAL RÉGIONAL**

CONSIDÉRANT l'intérêt du Conseil à ce que la télévision communautaire soit à la fine pointe de la technologie;

CONSIDÉRANT l'intérêt du Conseil à ce que CJSR achète l'équipement nécessaire HD;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil appuie les démarches de CJSR pour une demande financière au pacte rural régional afin d'acquérir le matériel et l'équipement nécessaires pour l'utilisation du HD.

SM-142-05-15

**FACTURES : HONORAIRES PROFESSIONNELS : TREMBLAY
BOIS MIGNAULT LEMAY**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement des factures pour un montant de 6 058,28 \$, taxes en sus, à Tremblay Bois Mignault Lemay dont voici le détail :

| | | |
|--------|--------------------------------------|-------------|
| #98066 | Demande à la CPTAQ | 4 873,28 \$ |
| #98068 | Prolongement de l'avenue du Calcaire | 427,10 \$ |
| #98079 | Service première ligne | 757,90 \$ |

SM-143-05-15

**FACTURE : CHALET LOISIR : HONORAIRES
PROFESSIONNELS : TERGOS ARCHITECTURE INC.**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture #1174 pour un montant de 110,\$, taxes en sus, pour des honoraires supplémentaires pour le chalet loisir à Tergos architecture inc.

QUE ce montant soit pris au poste budgétaire #23-08034-722.

SM-144-05-15

**FACTURE : AGRANDISSEMENT DU CENTRE
COMMUNAUTAIRE : MÉCANARC**

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Carol Denis
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise le paiement de la facture #18724 pour un montant de 4 875,\$, taxes en sus, pour prise de mesure, mise en plan et sceau d'un ingénieur pour l'agrandissement du centre communautaire à Mécanarc.

QUE ce montant soit pris au poste budgétaire #23-08039-722.

SM-145-05-15

TOURNOI DE GOLF : FONDATION DES SERVICES SANTÉ ET SOCIAUX DE PORTNEUF

CONSIDÉRANT l'intérêt du conseil à participer aux activités de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf afin d'amasser des fonds pour les besoins en santé et services sociaux;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Jacques Bédard
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil autorise l'achat de deux billets soupers au montant de 150,\$ à l'activité du tournoi de golf de la Fondation des services santé et sociaux de Portneuf tenu le 8 juillet 2015.

SM-146-05-15

**FACTURE : DÉCOMPTE PROGRESSIF #6 : RUE MATTE
PHASES V ET VI : CONSTRUCTION & PAVAGE PORTNEUF
INC.**

CONSIDÉRANT les recommandations de BPR infrastructure inc.;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Marc Boivin
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil paie le décompte progressif #6 pour la réception définitive des travaux sur la rue Matte phases V et VI au montant de 43 855,09 \$, taxes en sus à Construction & Pavage Portneuf inc.

QUE ce montant soit pris dans le poste budgétaire 23-04004-721.

SM-147-05-15

**APPELS D'OFFRES SUR INVITATION DE GRÉ À GRÉ :
FOURNITURE DU MG-112 : AVENUE DU CALCAIRE**

CONSIDÉRANT les appels d'offres sur invitation de gré à gré pour la fourniture du MG-112 de l'avenue du Calcaire dont voici le détail, taxes en sus;

| | |
|--------------------------|--------------|
| Transport Gilles Tessier | 5,50 \$ |
| Graymont | Non conforme |

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil accepte la soumission de Transport Gilles Tessier au montant de 5,50 \$, taxes en sus, pour la fourniture du MG-112 sur l'avenue du Calcaire étant conforme au devis.

SM-148-05-15

APPUI À LA DÉMARCHE DE GAZ MÉTROPOLITAIN

CONSIDÉRANT la demande de certaines compagnies pour les desservir en gaz naturel;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Ville à ce service;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE monsieur Christian Gravel
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE le Conseil demande à Gaz Métropolitain de mettre à jour le projet de desserte de gaz naturel sur le territoire de la ville de Saint-Marc-des-Carières.

Période de questions

Le Président de la séance invite les citoyens à la période de questions.

SM-149-05-15

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT que tous les points à l'ordre du jour étant épuisés;

EN CONSÉQUENCE;

**SUR LA PROPOSITION DE madame Élyse Lachance
IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT PAR TOUS LES
CONSEILLERS PRÉSENTS**

QUE la séance soit levée à 20h45.

Je, (maire ou président de la séance), ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général / greffier-trésorier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V.

Guy Denis, maire

Maryon Leclerc, dir.gén./greffier-trés. Guy Denis, maire